



La force d'un réseau national



Bilan de Compétences

« Vous apporter plus que des idées »

Objectifs

Réalisé conformément à la réglementation en vigueur, le bilan de compétences propose de faire le point sur soi et son parcours afin d'**élaborer**, d'**affiner** ou de **confirmer** un projet professionnel.

Il permet :

- d'identifier ses compétences professionnelles et personnelles
- de connaître ses aptitudes et son potentiel
- de cerner ses centres d'intérêts et ses motivations pour mieux appréhender ses aspirations face au travail

Le bilan de compétences guide le bénéficiaire pour :

- construire un projet de reconversion, de réorientation ou d'évolution professionnelle
- définir, le cas échéant, un projet de formation
- élaborer sa stratégie d'insertion professionnelle
- formaliser ses compétences en vue d'une démarche de Validation des Acquis

Les étapes du bilan

Le bilan de compétences est réalisé avec **un psychologue du travail**, par le biais d'entretiens individuels exclusivement, de travail personnel et de recherches documentaires et terrain.

Il se déroule en 3 phases :

PHASE PRÉLIMINAIRE

- Présentation des conditions de déroulement du bilan de compétences (méthodes, outils, finalités...)
- Analyse des attentes et des besoins

PHASE D'INVESTIGATION

- Analyse des motivations, des intérêts et des caractéristiques personnelles
- Identification des compétences et des aptitudes professionnelles
- Ciblage des pistes professionnelles envisageables

PHASE DE CONCLUSION

- Synthèse des résultats de la phase d'investigation
- Détermination des principales étapes de la mise en œuvre du projet
- Élaboration du document de synthèse (confidentialité des données)

Chaque étape est personnalisable pour pouvoir s'adapter aux besoins et attentes de la personne.

Nous mettons à votre disposition différentes ressources :

- centre documentaire
- tests de personnalité, d'aptitudes et d'intérêts professionnels
- logiciel d'orientation

Public cible

Toute personne qui en fait la demande et qui en exprime le besoin, quels que soient son niveau d'études et son statut professionnel.

Durée

Le bilan de compétences s'étend sur une durée comprise entre 18 et 24 heures réparties en moyenne sur 8 à 16 semaines.

- Il peut démarrer en moyenne sous 3 semaines après contractualisation.
- Un suivi à 6 mois est proposé après chaque accompagnement.
- Démarche accessible tout au long de l'année.

Tarif

80 €/heure, soit 1920 € si 24 heures

Lieux

- Arras
- Béthune
- Douai
- Lens
- Entretien en visio à la demande du bénéficiaire



Prestation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcb-handicap@univ-artois.fr

Informations non contractuelles

Témoignages

▪ Alain, 46 ans

« Après un an de recherche d'emploi acharnée sans résultat, je doutais complètement de mes compétences ! Et pourtant, j'avais tout de même tenu des postes à haute responsabilité auparavant.

Après avoir analysé mes caractéristiques personnelles et les compétences acquises tout au long de mon parcours, la psychologue a commencé à me parler de création d'entreprise. Cette idée a germé dans mon esprit... Et maintenant, un an après la fin de mon bilan, je suis à la tête d'une structure de 5 personnes et je viens de recruter mon sixième employé ! »

▪ Chloé, 30 ans

« Titulaire d'un BTS assistante de direction, je travaille dans le domaine bancaire depuis presque 6 ans maintenant. Au départ engagée pour travailler au guichet, j'ai certes évolué en interne, mais sans parvenir à accéder à la fonction qui m'intéresse vraiment. J'ai donc réalisé un bilan de compétences avec la FCU Artois.

Mon but était avant tout de me rassurer sur mes possibilités pour atteindre ce poste, et de construire le parcours adéquat. Après avoir retravaillé mon CV et les lettres de motivation, je sais exactement où je vais et d'ici 2 à 3 ans, je suis sûre d'atteindre mon objectif professionnel. »

▪ Séverine, 40 ans

« Après 20 années d'expérience en tant que secrétaire, mon entreprise étant en pleine restructuration, j'ai souhaité faire un point sur ma carrière. Le bilan de compétences m'a permis de définir un projet réaliste : le poste de secrétaire commerciale. La psychologue de la FCU Artois qui m'a accompagnée m'a parlé de la Validation des Acquis de l'expérience et de l'opportunité d'obtenir ainsi un BTS Assistante de Direction. Je me suis également remise à niveau en informatique, une exigence requise au regard du marché de l'emploi actuel. Actuellement, je suis secrétaire commerciale en CDI dans une entreprise de bâtiment en pleine expansion ! »

Financement

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Plan de développement des compétences
- À titre personnel

Taux de satisfaction global : 100% (2022)

Taux de bénéficiaires ayant suivi la prestation jusqu'à son terme : 100% (2022)

